

Avant toute chose nous tenons à vous présenter nos meilleurs vœux pour vous et vos proches à l'occasion de cette nouvelle année 2019.

Les élections viennent de se terminer et nos regards doivent se concentrer avant tout vers les agents. D'aucuns se sont fait élire avec le soutien de la Direction sur des promesses de PVO pour tous, de départs anticipés, de pérennisation des CDP et de lendemains qui chantent.

Seuls les actes comptent, nous voilà arrivés maintenant dans la phase de négociation. La Direction a commencé les réunions, dès le 12 décembre sur « les dispositifs de reconnaissance individuels et collectifs » formulé comme cela nous sommes assez loin de la PVO pour tous. La seconde sur « les dispositifs de départs volontaires, états des lieux des dispositifs existants » nous sommes également aux antipodes des souhaits de départs anticipés de type CAA exprimés par les agents. Et enfin, la troisième sur « la pérennisation des CDP » qui remplissaient déjà les conditions pour lesquelles la CDC a l'obligation légale de les intégrer.

Il reste à espérer que les mêmes qui vous promettaient il y a quelques jours que vous alliez tout avoir, ne vont pas demain vous expliquer que la Direction est de mauvaise foi, que c'est la faute des autres et que la majorité n'aura que des miettes.

Remarquez, ils sont élus pour quatre ans et d'ici là vous aurez tout oublié!

## Imposition 2019

On parle beaucoup du manque d'évolution du pouvoir d'achat, de la non revalorisation des retraites ou encore du gel du point des fonctionnaires ou de celui des privés de la CDC.

Cependant, on oublie que tous les ans le barème de l'impôt sur le revenu évolue.

Chaque année la loi de Finances modifie les seuils d'imposition utilisés pour la collecte de l'impôt. Cette année la revalorisation est de 1,6% (en lien direct avec le taux d'inflation constaté et surtout pas avec le niveau d'augmentation de nos salaires).

Concrètement, une personne seule, en dessous de 9964 € de revenus par an, ne paiera pas d'impôt. Pour des revenus entre 9965 € et 27519 €, le taux d'imposition sera de 14%. Entre 27520 € et 73779 € le taux d'imposition grimpe à 30%, puis, au-delà, les deux dernières tranches se situent à 41 et 45%.

PENSEZ CFTC CDC Pouvoir s'opposer Toujours proposei TRIBUNE CFTC

## T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat – 263 BOULEVARD VOLTAIRE – 75011 PARIS

Téléphone: 01 40 13 80 88 - Fax: 01 40 13 80 89

cftcfae@free.fr ● http://www.cftc-fae.fr facebook.com/groups/CftcFAE -



















Communiqué des organisations syndicales de la fonction publique CGC, CFTC, CFDT, CGT, FA, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA

Le gouvernement n'a pas pris la mesure du malaise qui s'exprime dans la Fonction publique et des difficultés en termes de pouvoir d'achat.

Les annonces faites ce matin ne répondent pas aux attentes de toutes et tous les agent-es de la Fonction publique.

Les organisations syndicales CGC, CFTC, CFDT, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, UNSA ont solennellement demandé au gouvernement des mesures urgentes et générales.

Devant l'absence de réponse de sa part, elles décideront des moyens nécessaires pour peser afin d'être entendues.